



## LA DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS

### Objectifs

- Connaître l'essentiel de la réglementation des marchés publics
- Maîtriser ces procédures afin d'optimiser ses réponses aux appels d'offres
- Anticiper la dématérialisation des marchés publics.

### Public

Dirigeants d'entreprises, commerciaux, personnels chargés de préparer les dossiers à envoyer aux maîtres d'ouvrages.

### Intervenant

L'intervenant est un professionnel connaissant parfaitement les collectivités locales mais aussi le secteur privé et qui, par son parcours et ses expériences, a aussi développé des compétences et des savoir-faire en matière d'animation de groupe et de formation.

### **Daniel COGNE,**

Directeur Général des Services de Collectivité pendant une vingtaine d'années.  
Consultant/Formateur, il intervient régulièrement sur les questions de Finances et de Marchés Publics auprès de différents publics (élus, agents de collectivités, dirigeants, salariés...)

### Méthodes de travail

Interactivité entre les formateurs et les participants

### Durée / Dates

1 jour à La Roche sur Yon (7 heures)

### Droits d'inscription

348 €, exonérés de TVA, par participant

## PROGRAMME DETAILLE

La **commande publique** constitue pour toutes les entreprises un **enjeu économique essentiel** (120 milliards d'euros par an, soit environ 10% du PIB). Son importance justifie qu'elle s'appuie sur un corps de règles claires, compréhensibles et reconnues.

Les **mécanismes** d'attribution des marchés peuvent paraître **complexes et parfois dissuasifs** pour les entreprises candidates, notamment les petites et moyennes entreprises qui ne disposent pas de structures administratives étoffées.

De plus, les dispositions relatives à la **dématérialisation des procédures** ont évolué récemment, impliquant pour les candidats aux marchés publics une approche nouvelle (téléchargement de documents, réponse électronique, signature électronique)

Une **bonne connaissance des règles d'achat**, des acteurs institutionnels concernés, de leur organisation et de leur mode de fonctionnement, peut s'avérer très **benéfique pour les entreprises** qui souhaitent accéder à ces marchés ou faire évoluer leur pratique de l'achat public.

### Principes de l'achat public

- Principes généraux du Code – textes de référence

### Procédures - formalisme

- Types de procédures – mécanisme
- Seuils de procédures et de publicité – modalités de détermination
- Publicité (supports utilisés – identification des procédures en cours – recherche dématérialisée ...)

### Réponse à une consultation

- Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
  - ✓ Acte d'engagement – règlement de consultation – CCAG – CCAP – CCTG – CCTP – autres pièces
- Réponse de l'entreprise
  - ✓ Contenu de la candidature et de l'offre
- Choix du candidat et de l'offre par l'acheteur public
  - ✓ Circuit de décision (mairie – CAO – assemblée délibérante ...)
  - ✓ Sélection des candidatures et des offres – mécanismes de notation
  - ✓ Rôle du maître d'œuvre dans le choix

### Dématérialisation des procédures

- Réglementation actuelle – évolutions prochaines
- Fonctionnalités d'une plateforme de dématérialisation – coffre-fort électronique
- Téléchargement des dossiers de consultation
- Réponses électroniques – constitution du dossier - envoi

### Finalisation du marché public

- Formalités à accomplir par l'acheteur public – délais
- Information des entreprises non retenues
- Documents et informations communicables aux entreprises
- Contentieux des marchés publics

### Exécution du marché public

- Paiements (délais, formalisme) – intérêts moratoires
- Avances – garanties
- Modifications du marché (avenants – décisions de poursuivre)
- Réception des prestations - Assurances

### Sites internet utiles